



Ce questionnaire de santé (que vous conserverez par devers vous) vous permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre adhésion à l'association.

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON.	OUI	NON
DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité de l'adhérent

Questionnaire de santé publié par l'Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive au JORF n°0105 du 4 mai 2017.

SI VOUS AVEZ FOURNI UN CERTIFICAT MÉDICAL POUR LA SAISON 2019/2020 ou 2020/2021

Et si vous avez répondu NON à toutes les questions :

« Vous n'avez pas de certificat médical à fournir. Vous devez simplement attester, selon les modalités prévues par l'association « *GUIGNEN – LES BONS PIEDS* », **avoir répondu NON à toutes les questions** lors de la demande de renouvellement de l'adhésion ». Voir coupon à détacher en bas de page

SI VOUS ADHÉREZ POUR LA 1ère FOIS* A « GUIGNEN – LES BONS PIEDS »

Ou si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : « Vous devez fournir un certificat médical. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné. »

* Ou si vous avez eu une interruption d'adhésion lors des 2 dernières saisons.



Volet à remettre à l'association (La partie supérieure doit être détachée)

Je soussigné(e) (Nom, prénom) atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé publié par l'arrêté du 20 avril 2017, lors de la demande de renouvellement de l'adhésion pour la saison 2021/2022 à l'association « *Guignen – Les bons pieds* »

A, le / /

Signature

<p><i>Réservé à l'association.</i> Dernier certificat médical établi le / / Par</p>
